

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2017**

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- La proposition d'achat de la maison Qayron à 30 000 € net vendeur, frais de notaire en sus.
- Les demandes de subventions auprès de la Région dans le cadre du Contrat de Pays ainsi qu'auprès du SIDELC pour les travaux d'éclairage public.
- L'autorisation de signature donnée au maire ou à son 1^{er} adjoint pour l'acte de cession du commerce bar-tabac.
- L'approbation du rapport annuel d'activité 2016 du SMIERGEOMES.
- La mise en place de tarifs et caution pour la réception télévisuelle et la location de matériel au camping municipal.
- Le choix de l'entreprise PIGEON TP pour un montant total de 90 333.26 € TTC pour les travaux de voirie 2017.
- L'attribution du logement au 14 rue Roger Reboussin à un nouveau locataire.
- Questions diverses.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean LÉGER